Fascicules N° 204 - 205 - 206
2eme Semestre 2017

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

Bassin reflétant le château de la Grange des Prés, dans le parc.
(cliché Artopos)

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

41ème année de la Revue - 44ème du G.R.E.C. - 52ème de la fondation du Club d'archéologie du Lycée.

Les quatre moulins de Lacoste et Clermont

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Le volcan du Puech Rouch a vomi ses planèzes[1] de basalte de Germane au Nord-Est et Sud-Ouest et de **Lacoste** au Sud-Est. L'érosion a dégagé tout autour : à l'Ouest, en déblayant la cuvette du Salagou, à l'Est en comblant la plaine de la Lergue et de l'Hérault.

La planèze de **Lacoste** se trouve maintenant coiffant une colline qui domine la plaine de la Lergue. Les eaux de pluie qui tombent sur cette planèze imperméable dévalent la colline et sont recueillies à sa base, à l'Ouest par le ruisseau du Passant, qui descend du Puech Rouch et reçoit au passage les eaux de Foncaude (Font Chaude, i. e. volcanique !) ; ce ruisseau, au Sud de la colline, devient le ruisseau de Roupérigne[2], qui court vers l'Est, passe sous la voie ferrée désaffectée Clermont – Lodève, puis tourne vers le Nord, entre la voie ferrée et la route N 609, contournant ainsi la colline dont elle constitue le piémont.

Ces ruisseaux, pérennes, ont intéressé de tous temps les Clermontais qui y ont aménagé une succession de quatre moulins, totalisant plus de 1000 m de béals. D'amont en aval :

- A l'Ouest, juste en aval du pont actuel de la route D 140 qui grimpe à **Lacoste**, en rive gauche, le Rivemagne (?), était alimenté par un béal d'environ 250m ; il est actuellement en pleine rénovation.

- Au Sud, juste avant le confluent avec le Picheville venu de **Clermont**, le seul en rive droite et sur la commune de **Clermont**, le moulin de Cot.

Il est noté sur le cadastre napoléonien (St-Cist, feuille n°1) comme moulin à grain ; mais il a été aménagé courant XIXème en atelier textile, pour la fabrication de drap de laine.

Un béal de plus de 350 m alimentait un bassin, d'où un aqueduc à deux niveaux, percé d'arcades, conduisait les eaux sur une grande roue à aube de plusieurs mètres de diamètre.

M. De Cooman[3] relève que les propriétaires, MM. Cot et Balp, ont demandé en 1873 la création d'une alimentation supplémentaire à partir du ruisseau de Picherille.

- Au Sud-Est, un moulin en rive gauche, alimenté par un béal de 250 m ; le cadastre n'indique pas son usage mais précise qu'il jouxtait une métairie.

- Enfin, plein Est, le moulin de Marquez, noté sur le cadastre napoléonien comme étant un moulin à grain avec un lavage de laine, était alimenté par un béal de 200 m.

Il y a là tout un ensemble très didactique, montrant comment une population industrieuse a pu tirer parti d'une disposition naturelle favorable.

Aujourd'hui, nous avons choisi de parler du moulin de Cot.

Rémi Bouteloup

NOTES

(1) Planèze : plateau basaltique très plat et à faible pente qui résulte de l'érosion de coulées sur les flancs d'un volcan.

(2) orthographié aujourd'hui Rieupérigne ou Rieu Périgne

(3) Bulletin du G.R.E.C. n° 120-122 de 2004

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

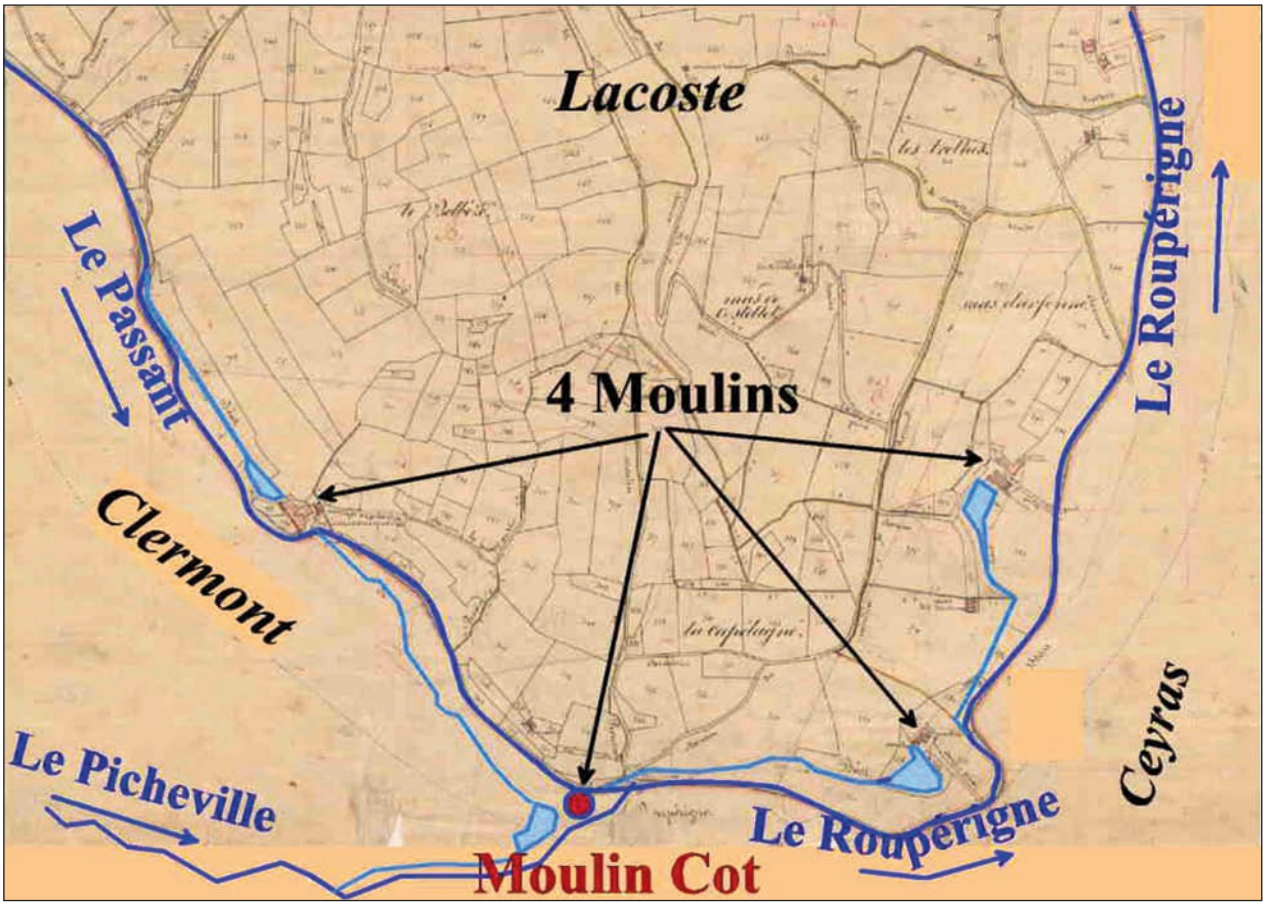

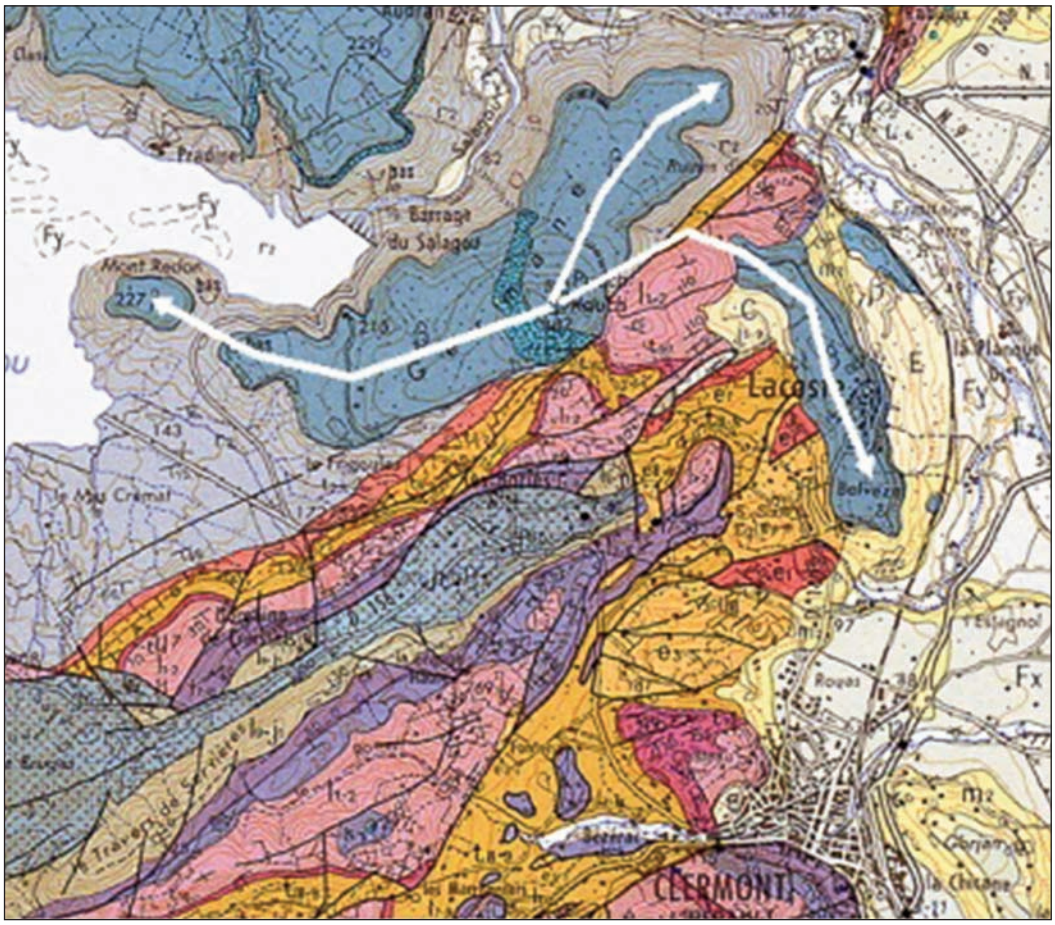

Carte géologique BRGM
Le volcan de Puech Rouch et ses différentes coulées dans les vallées de l'époque, planèzes dominant maintenant, du fait de l'érosion, la cuvette du Salagou et la plaine de l'Hérault

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Carte IGN 1/25 000ème
La Passant qui devient le Rieupérigne avec l'affluent Picherille

Le moulin de Cot

Que savons-nous de la date de sa construction et de ses différents propriétaires ?

Dans le Daussatières [1] du XVIIIe siècle nous trouvons un plan sur lequel est situé, un moulin à grain, entre le Rieupérigne (ou Passant) et le Picherille (ou Nega saouma), près de leur confluence.

Il appartenait ainsi qu'un jardin, un champ et les rivages à Pierre ROUAUD.

Sur ce plan on remarque aussi la présence d'un béal longeant le ruisseau Rieupérigne et un autre plus court parallèle au Picherille. Le Daussatières ne donne pas plus de précisions.

Il est à noter que l'on a inversé sur le plan les noms des 2 ruisseaux.

En 1793, un état des moulins qui sont sur la commune de **Clermont de l'Hérault** est demandé à la municipalité. [2]

Le maire indique que "le moulin situé sur le Rieupérigne est un moulin à eau, il est à environ trois lieues de distance des grandes routes ; son mécanisme est en cuve. Il fait de la très belle farine ; il peut en fournir de 60 à 70 quintaux par 24 heures.

Le repos et le retard forcé du moulin de Rieupérigne peut être considérable comme étant situé sur un ruisseau qui dans les grandes sècheresses et dans les grandes chaleurs fournit très peu d'eau."

(1) **" Vieux plans", ville et terroir de Clermont**
1 volume de 43 plans, chacun avec une " légende pour le fief Daussatières" :
nom des emphytéotes, nature des biens et contenances.
(XVIIIe siècle)
[Archives Municipales de Clermont-l'Hérault CC 12]

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

des moulins qui sont sur le Territoire de la commune de clermont de l'herault

a
de
mention
es.
rop
nde-
our
lent
ler

les deux dont nous allons faire mention sont a eau

ils sont situés, l'un sur la riviere de lerque, et l'autre sur le ruisseau de roupairigne, ils ne servent guere que pour cette cõmune, ils sont a environ trois lieues de distence des grandes routes, et ne sont nullement a portee des rivieres navigiables, il serait cependant fort aisé de pratiquer un chemin a peu de frais pour y aboutir. -

Leur mecanique est en cuve

(2)

l'un et l'autre de ces deux moulins, font de tres belle farine, et peuvent en faire, savoir, celui qui est situé sur le ruisseau de roupairigne, de soixante a soixante et dix quinteaux dans les vingt et quatre heures, et celui situé sur la riviere de lerque peut en fournir de cent cinquante a cent soixante quinteaux dans le meme intevale

le repos ou le retard forcé du moulin de roupairigne peut, etre considerable, comme etant situé sur un ruisseau qui dans les grandes secheresses ainsi que dans le grand ~~etc~~ ~~[illegible]~~ fournit tres peu d'eau.

mais celui situé sur la riviere de lerque ne peut souffrir des grands retards, parce que la riviere est toujours assés abondente pour faire aller les deux meules qui sont a ce moulin, il ne peut souffrir de retard que par la crue des grandes eaux, qui retant pour ainsi dire qu'un torrent qui se vuide assés tot ~~et~~ laisse reprendre a ce moulin son travail ordinaire

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Les différents propriétaires du moulin

D'après le cadastre de 1836 nous savons que Pierre ROUAUD, meunier, possédait sur le lieu dit Rieupérigne un jardin (n° 372), un bois (373), un bief ou béal (374), un bois (375), un jardin (376), une terre labourable et un lopin de sol (377), une pâture (378), une terre labourable (379), un jardin (380), un moulin à eau (381), une élévation (381), une terre labourable (382), un bois (383) une pâture (384), une terre (385), une terre labourable (386), une terre labourable (390), un rivage (391).

Il les tenait de son père en vertu de l'acte de partage du 10 brumaire an 11 (1803).

En 1838, le moulin et toutes les terres sont achetés par M. REY Pierre Auguste qui les vendra en 1864 à MM COT et BALP.

Ensuite le moulin appartint à COT et FERRIEU par le mariage de COT Olympe avec FERRIEU Etienne (23/06/1870) avant d'être la propriété de leurs fils Pierre et Benjamin FERRIEU.

En 1962 M. NICOULES Pierre Denis achète une partie des biens et M. JEANJEAN Pierre l'autre partie.

A cette date, le moulin avait cessé de fonctionner depuis de nombreuses années.

Problème de l'eau

Nous avons vu plus haut le problème que posait l'irrégularité de l'eau fournie par le Rieupérigne et le Picherille pour l'activité du moulin.

Ce problème récurrent du manque d'eau va être l'objet d'un litige entre MM COT et BALP et la commune de **Clermont** quand cette dernière voulut acheter, en 1868, la source située quartier des Cibières et appartenant à Mme DELPON née VALLAT, pour apporter un supplément d'eau aux Clermontais, détournant ainsi une partie des eaux qui formaient le Picherille (ou Roupignette).

MM COT et BALP écrivaient dans une lettre adressée au maire de **Clermont** : "De tous les temps, ces mêmes eaux ont été déviées du ruisseau au moyen d'une chaussée ou barrage en maçonnerie, construit en travers du ruisseau au point où on voit aujourd'hui la prise d'eau de l'usine et ont alimenté cette usine pendant 7 à 9 mois de l'année."

MM COT et BALP rappellent, dans cette même lettre, qu'à la suite d'une inondation ayant détruit le barrage qui servait de chaussée et le chemin menant au moulin, une convention avait été signée avec la commune de **Clermont**. Ils en précisent le contenu : "Sur les registres de la mairie, séance du 25 août 1808, il est écrit et consigné que M. ROUAUD, ayant droit aux eaux de Roupignette, est maintenu dans l'exercice de ces droits et de la faculté de prendre l'eau comme par le passé pour l'alimentation de son usine, on lui impose la charge de tenir à ses frais, en état de viabilité le chemin au moulin."

MM COT et BALP, qui seraient lésés par cette vente demandent une indemnité si la commune de **Clermont** donnait suite à ce projet.

Cette vente a bien eu lieu en 1868. La ville de **Clermont** ayant pour cet achat et les travaux à exécuter fait un emprunt de 115 500 francs payables en 11 annuités.

Cette lettre adressée au maire de **Clermont** nous apprend que l'atelier emploie environ 100 ouvriers pendant une grande partie de l'année et qu'ils iraient au chômage si le moulin était arrêté par manque d'eau.

C'est sans doute pour remédier à ce manque d'eau que "MM COT et BALP associés pour la fabrication des étoffes de laine[1], domiciliés à **Clermont**, exposent au préfet qu'ils sont propriétaires d'une usine qui existe de temps immémorial sur le terroir de **Clermont**, que cette usine est alimentée par les eaux du ruisseau Rieupérigne dit le Passant et demandent la réparation du barrage dégradé par les orages et la construction d'un second barrage à 15 ou 20 mètres en aval du barrage existant."

Dans une lettre du 5 janvier 1875 le sous-préfet indique que "l'ouvrage projeté n'est pas un simple barrage de dérivation mais une retenue destinée à emmagasiner un volume d'eau considérable qui pourra atteindre 3 à 4 000 mètres cubes."

Et le sous-préfet s'inquiète de la solidité du barrage car "en conséquence d'une rupture accidentelle de cette retenue, en même temps que les riverains

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

EXÉCUTÉES.

rage sera établie
:10 en contre bas
a 20 cmes fixée
Talwn Cot et Balp
définitif du
-Ledéjà partement
usine ou de
- point qui
génieur de
le pour les
dans
e ce repère
indiquera le
retenue
accessible
agents de
yés de la

Observations

Le repère a été posé à l'extrémité
Nord-Est et scellé contre un rocher
situé sur la rive droite du ruisseau
du Sarnaur et servant de base à la culée
même rive du pont de l'usine Marques

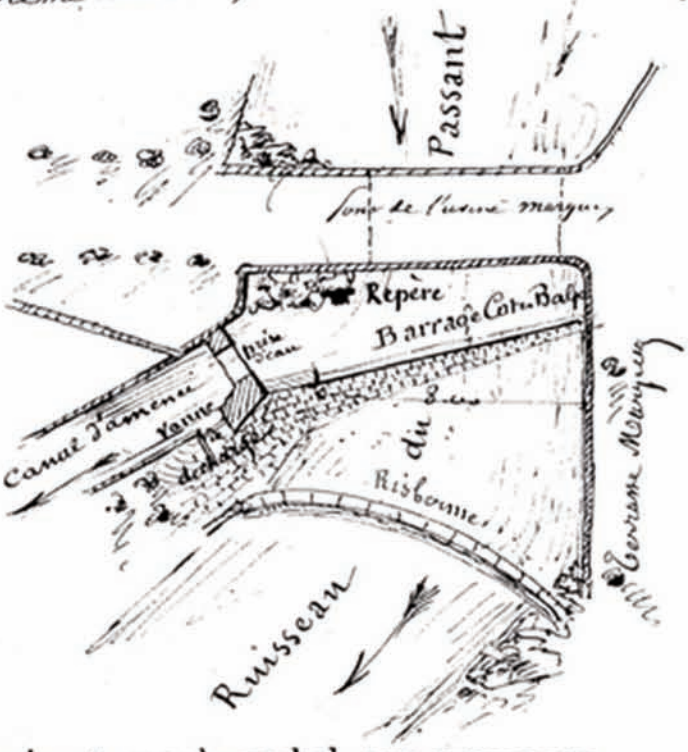

lonné lecture du présent procès-verbal aux personnes
vons invitées à le signer avec nous.

Delestrac

Signé : Cot et Balp.

Marques

Le membre du Conseil Municipal
remplissant les fonctions de Maire

d'aval, la question pourrait surtout intéresser le chemin de fer du Midi qui traverse le ruisseau à environ 200 mètres au-dessous."

Toutefois cette demande sera accordée. Dans une lettre du sous-préfet du 29 mars 1875, il est écrit : "Mr le Préfet a autorisé les Sieurs Cot et Balp à conserver et à réparer le barrage qu'ils possèdent sur le ruisseau du Passant et à modifier en la déplaçant leur prise d'eau actuelle afin d'établir un autre barrage ou risborne à l'avant du barrage existant à l'effet de le consolider." [4]

Fonctionnement du moulin de Cot

Le 1er décembre 1876, l'ingénieur des ponts signale "qu'actuellement l'usine des Srs Cot et Balp est mise en jeu au moyen de deux dérivations distinctes, l'une provenant de la Rieupérigne dirige ses eaux sur le sommet de la roue motrice, l'autre moins élevée n'atteint la même roue que sur le côté. Elle provient d'une prise d'eau située sur le ruisseau de Picherillle, en amont du pont du chemin vicinal. Amenées d'abord dans un réservoir où elles sont approvisionnées, les eaux de cette dernière dérivation, d'ailleurs peu importante, ne sont utilisées que lorsque le volume fourni par la première devient insuffisant. [5 et 6]

Renée Dô

Merci à Brigitte Saint-Pierre et à Caroline Querrol pour leur aide dans mes recherches.

Merci à Anne-Marie Creve pour la mise en page de l'article.

Photos Etienne Creve.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

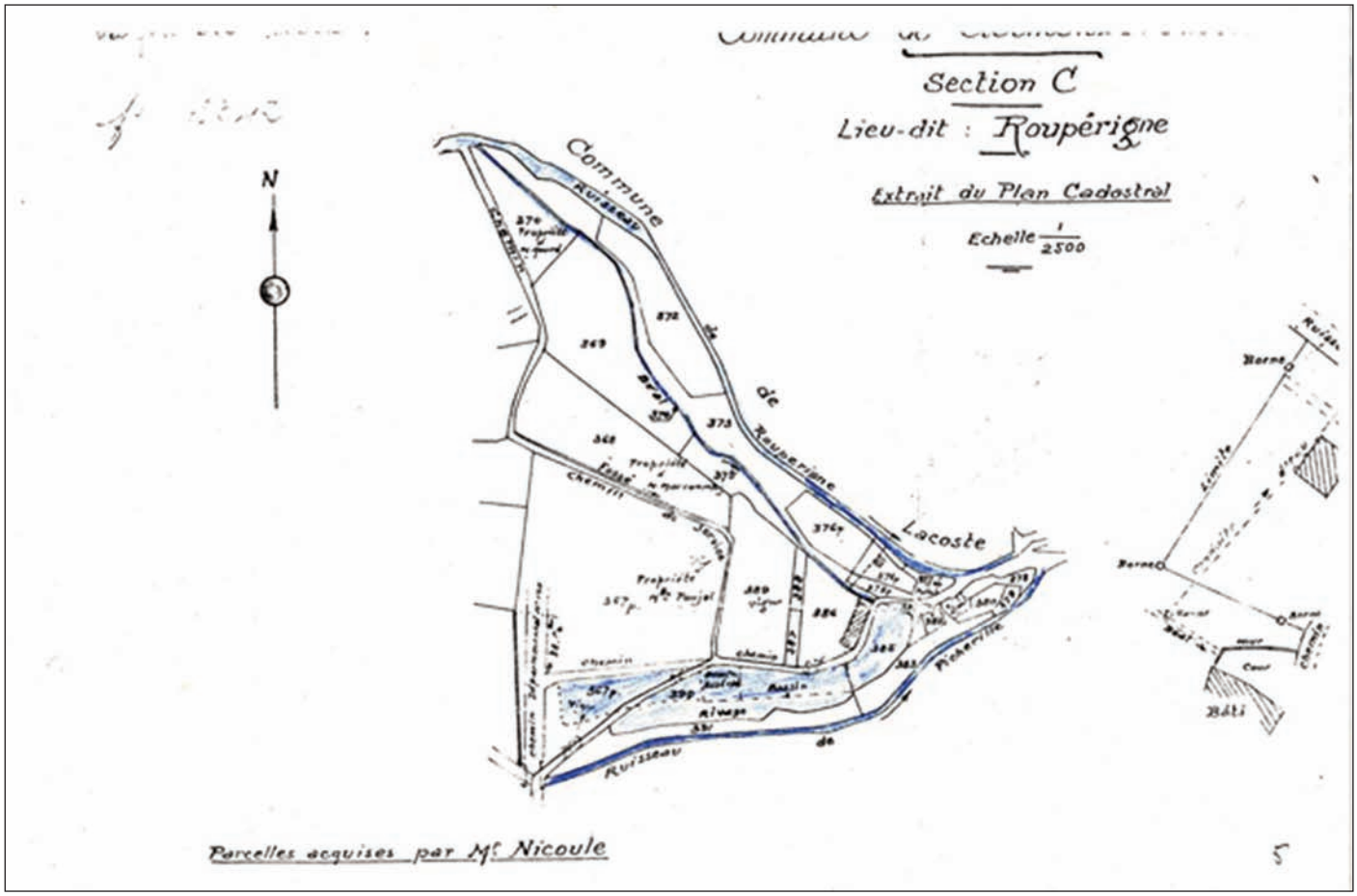

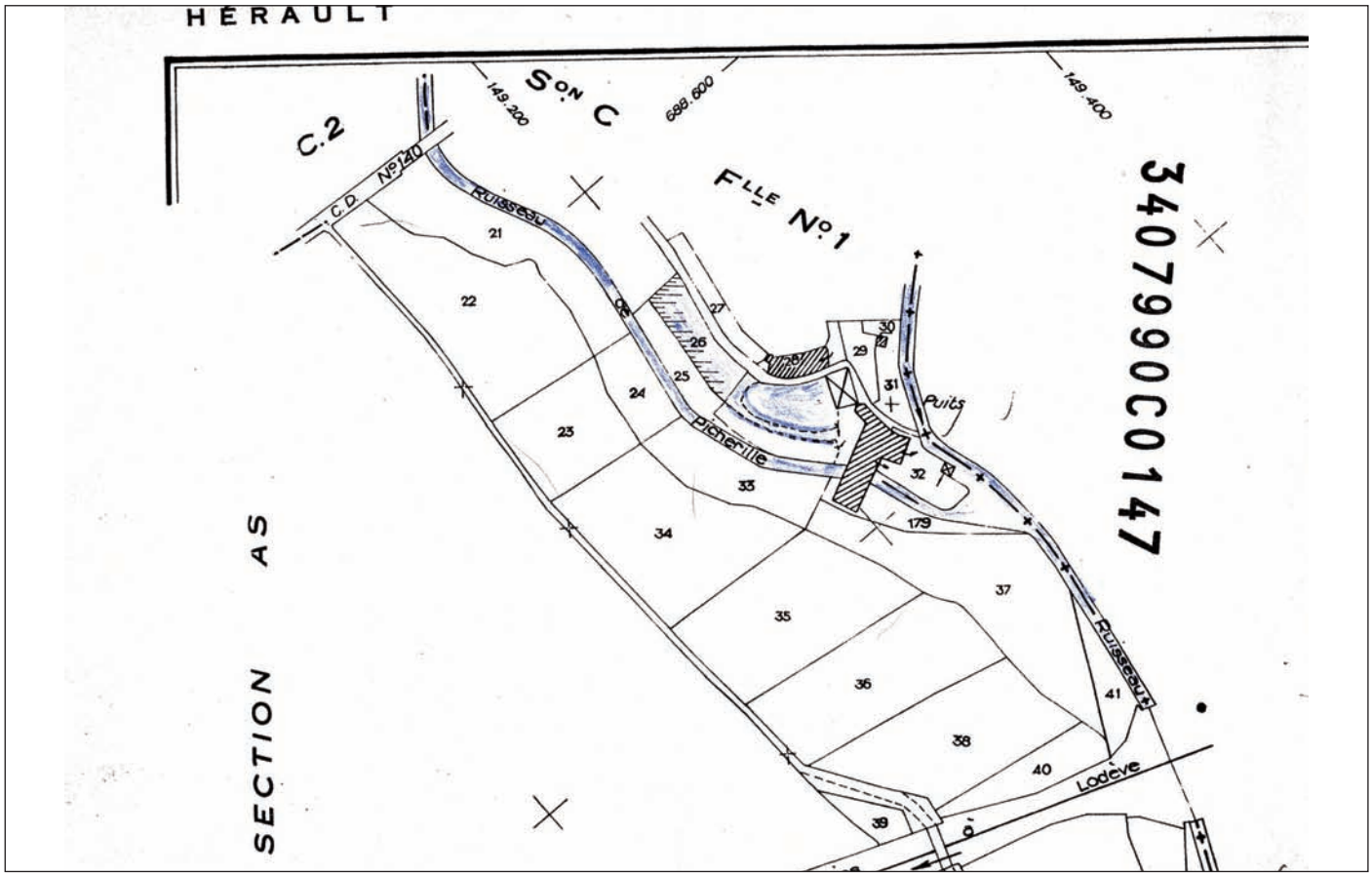

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Le double aqueduc, photo Etienne Creve.

L'atelier textile, photo Etienne Creve.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Notes

(1) Nous ne savons pas à quelle date le moulin a commencé à fabriquer des étoffes. Sur le cadastre de 1836 de **Clermont** (section C de Saint-Cist) c'était toujours un moulin à grain.

(2) D'après la matrice 1G 18, MM Cot et Balp ont démoli en 1881 l'ancien moulin à eau et ont construit une maison (C 386), des magasins (C 386), une maisonnette (C 377) et en 1882 un atelier (C 383).

Sources

- A.T.R. n° 17 - 1997
- Archives municipales
- Cadastre napoléonien
- Daussatières : Vieux plans ville et terroir de **Clermont**. 1 volume de 43 plans, chacun avec une légende pour le fief Daussatières XVIIIe CC 12
- Archives privées de la famille Nicoules Dô

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

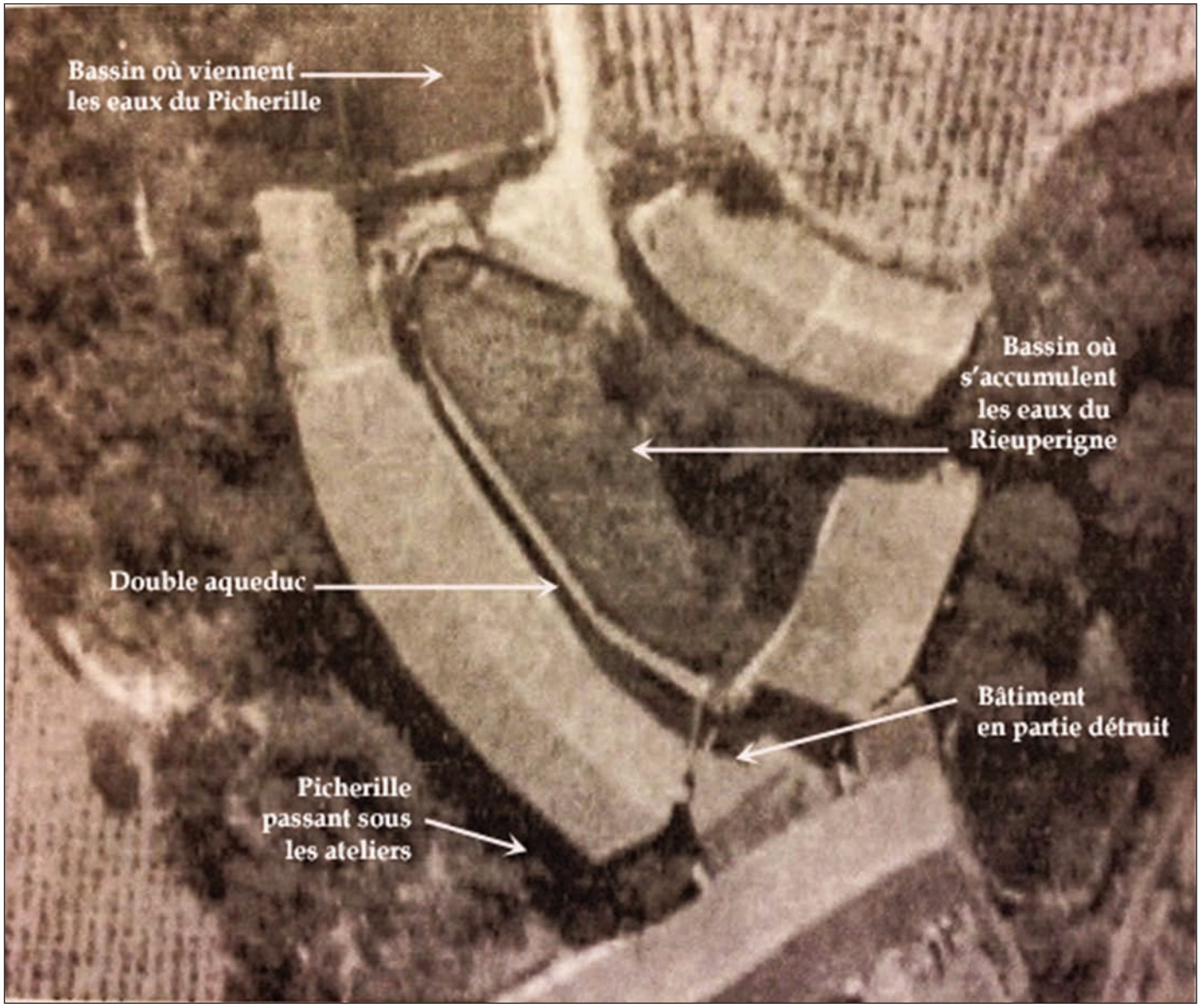

Photo aérienne du 30 juillet 1947.